



Envoyé en préfecture le 03/11/2023

Reçu en préfecture le 03/11/2023

Publié le

ID : 064-216401471-20231030-30102023DCM7-DE

Extrait du registre des délibérations

## Du Conseil Municipal

Séance du 30 octobre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 20  
Nombre de conseillers présents : 15  
Nombre de conseillers ayant donné procuration : 3

Convocation adressée le 26/10/2023  
Affiché le 06 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le trente du mois d'octobre à 20 h 00, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de séance, en session ordinaire, sous la présidence du 1<sup>er</sup> Adjoint, Patrick ELIZAGOYEN, agissant par suppléance.

Présents : Sophie BAGNERIS, Christine CHEVERRY PALUAT, Philippe DELGUE, Cédric DESTREBATS, Maryannick DOYHENARD, Julien DUHAU, Patrick ELIZAGOYEN, Agnès ETCHEBARNE, David ETCHECHURY, Fabienne ETCHEGARAY, Didier JUILLET, David LARREGUY, Sébastien LASSEGUETTE, Gaëlle REISDORFFER, Mado ROULLIER.

Absents : Fabienne AYENSA (procuration à Patrick ELIZAGOYEN), Anne-Marie JOCOU (procuration à Agnès ETCHEBARNE) Virginie JOCOU, Hegoa LARRE (procuration à Cédric DESTREBATS), Jean-Louis ROUX.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Sébastien LASSEGUETTE

### DCM 7 : Fermages 2023

Considérant que l'indice des fermages s'établit pour 2023 à 116.46 soit une hausse de 5.63 % par rapport à 2022 (110.26), M. David LARREGUY Adjoint à la voirie – réseaux - développement économique et agriculture propose d'actualiser les loyers des terrains communaux en tenant compte de l'évolution de l'indice des fermages.

Invité à délibérer, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **DECIDE** d'actualiser les loyers des terrains communaux en tenant compte de l'évolution de l'indice des fermages
- **DRESSE** la liste des preneurs avec en regard le prix, selon le tableau annexé

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme.



Le 1<sup>er</sup> Adjoint par suppléance,

Patrick ELIZAGOYEN

**TERRAINS COMMUNAUX 2023 -Délibération du 30 octobre 2023)****1/ Locations pour la période du 01.01.2023 au 31.12.2023**

<b>PRENEURS</b>	<b>ADRESSE</b>	<b>Montant 2023</b>
SALLABERRY Albert	Oyhenartia	29.13 €
DOILLET Julien	Etchecol	528.95 €
ELISSALDE André	Pixotenia	15.37 €
ERRECART Jean-Pierre	Zapatendegia	68.86 €
GOYENECHÉ Jean-Léon	Mentakoborda	203.76 €
HARGUINDEGUY Maïté	Ordokia	42.30 €
IRIART Michel	Mechereta	154.25 €
ITHURBIDE Alain	Hiriartia	155.94 €
OSPITAL Anthony	Bordaguerre	96.38 €

**2/ Locations pour la période du 01.12.2023 au 30.11.2024**

<b>PRENEURS</b>	<b>ADRESSE</b>	<b>MONTANT 2023</b>
DUHAU Jean-Claude	Oyhan Alde	39.64 €
NAVARRON André	Baratchartia	36.47 €